



**Conseil municipal | Séance du 15 octobre 2020**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2020-10-15-42 | Affaires foncières - Secteur Seguin - Cession de terrain rue de Paris à la SACICAP du Calvados - Correctif  
Sur le rapport de Monsieur Le Cousin Pascal**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 9 octobre 2020

L'An deux mille vingt, le 15 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

### **Etaient présents :**

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Renaux, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Agnès Bonvalet, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Monsieur Romain Legrand, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Madame Sarah Tessier.

### **Etaient excusés avec pouvoir :**

Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Nicole Auvray donne pouvoir à Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Christine Leroy donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Monsieur Grégory Leconte, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueu, Monsieur Brahim Charafi donne pouvoir à Madame Sarah Tessier.

### **Etaient excusés :**

Monsieur David Fontaine, Madame Juliette Biville, Madame Noura Hamiche.

### **Secrétaire de séance :**

Madame Najia Atif

Le Conseil municipal,

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales,
- L'estimation réalisée par les services de France Domaines le 15 septembre 2017, actualisée le 6 juillet 2020,
- Les délibérations n°2018-03-29-35 du Conseil municipal du 29 mars 2018 et n°2020-07-02-44 du Conseil municipal du 2 juillet 2020.

**Considérant que :**

- Dans le cadre de l'urbanisation du secteur Seguin, la SACICAP du Calvados s'est portée acquéreur d'un terrain situé rue de Paris constituant la maille A de la première tranche de l'opération,
- Il pourrait lui être cédé les parcelles cadastrées section AK numéros 195 et 519 d'une superficie totale 3 292 m<sup>2</sup> situées rues de Paris et Marc Seguin,
- Les contraintes techniques et de commercialisation générées par cette opération ont rendu nécessaires la réévaluation du projet par l'opérateur,
- Cette cession pourrait s'opérer moyennant la somme de 200 000 €, hors taxes, TVA et autres frais en sus à la charge de l'acquéreur, compatible avec l'avis des Domaines susvisé.

**Décide :**

- De céder à la SACICAP du Calvados le terrain susvisé moyennant la somme de 200 000 €, hors taxes, TVA et autres frais en sus à la charge de l'acquéreur,
- D'autoriser, Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tous actes à intervenir à cet effet et à engager les régularisations comptables et financières liées à cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse  
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 20/10/2020

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20201015-lmc119549-DE-1-1

Affiché ou notifié le 20 octobre 2020

Département :  
SEINE MARITIME

Commune :  
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Section : AK  
Feuille : 000 AK 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 29/05/2020  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
P.T.G.C. Rouen  
Pôle de Topographie et de Gestion  
Cadastrale Cité administrative 76037  
76037 ROUEN CEDEX 1  
tél. 02 32 18 92 11 -fax  
ptgc.seine-  
maritime@dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

